

Santé publique

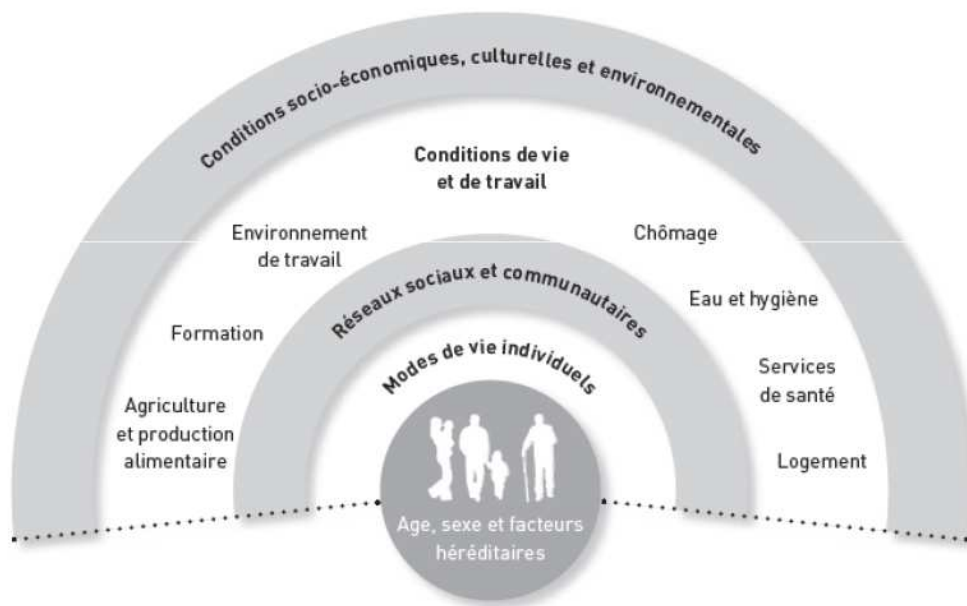
Déterminants de la santé et Prévention

I. Les Déterminants de la Santé

Les déterminants de la santé : caractéristiques individuelles ou collectives susceptibles d'influer directement ou indirectement sur l'état de santé des populations

Les déterminants peuvent être :

- **Individuels** (ex : consommation de tabac) ou **collectifs** (ex : pollution, tabagisme passif)
- **Innés** (endogène, dépendant de l'individu) ou **acquis** (exogène, ex : exposition au tabac)
- **Liés** (ex : l'accès aux soins) ou **indépendants** (ex : alimentation) **du système de soins**



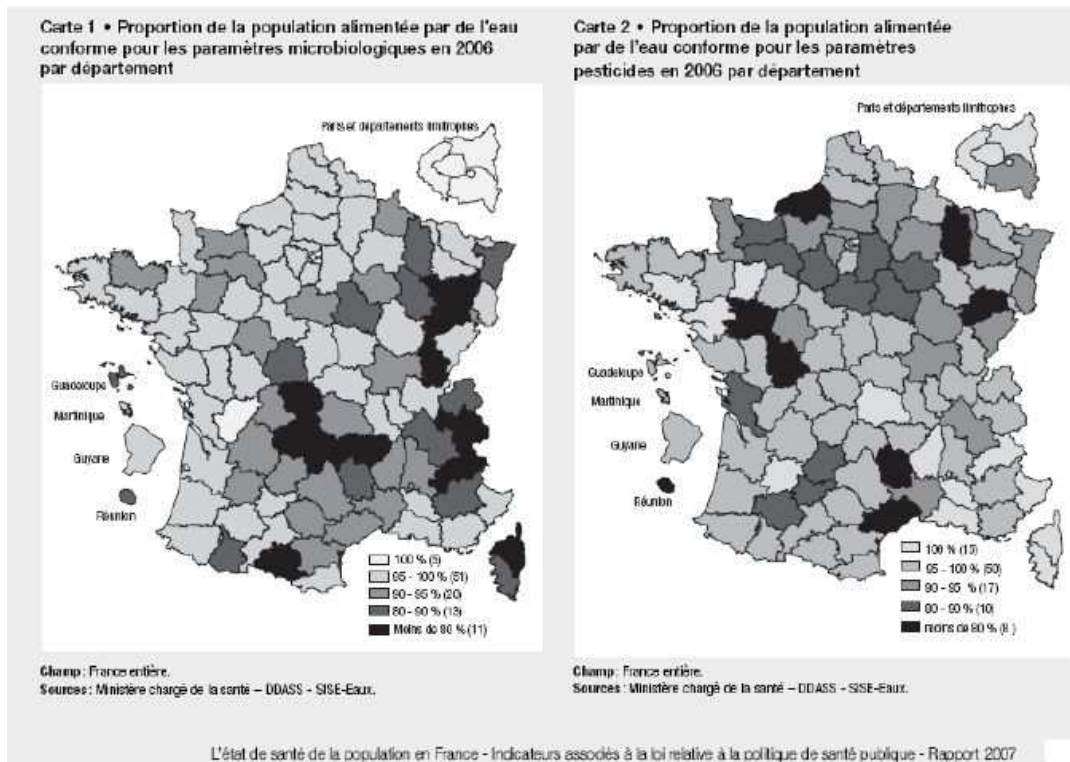
1. Déterminants biologiques

Facteurs physiologiques et génétiques

2. Déterminants liés à l'environnement

Exemples : **Qualité de l'eau** liée au nombre de cas de gastro-entérite, **Qualité de l'air**

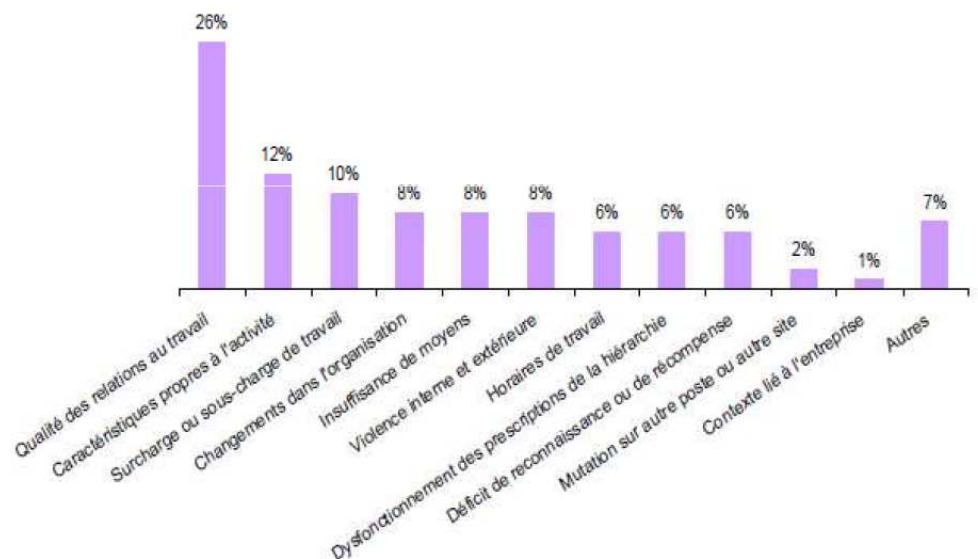
Objectif : diminuer le pourcentage de population alimentée par une eau de distribution publique dont les limites de qualité ne sont pas respectées : microbiologie et pesticides



C'est dans les régions montagneuses que l'on retrouve la plus mauvaise qualité d'eau en matière de micro-organismes et dans les régions agricoles en matière de pesticides.

Exemple : **Qualité de vie au travail**

Fréquence de facteurs organisationnels et relationnels cités pour la souffrance psychique



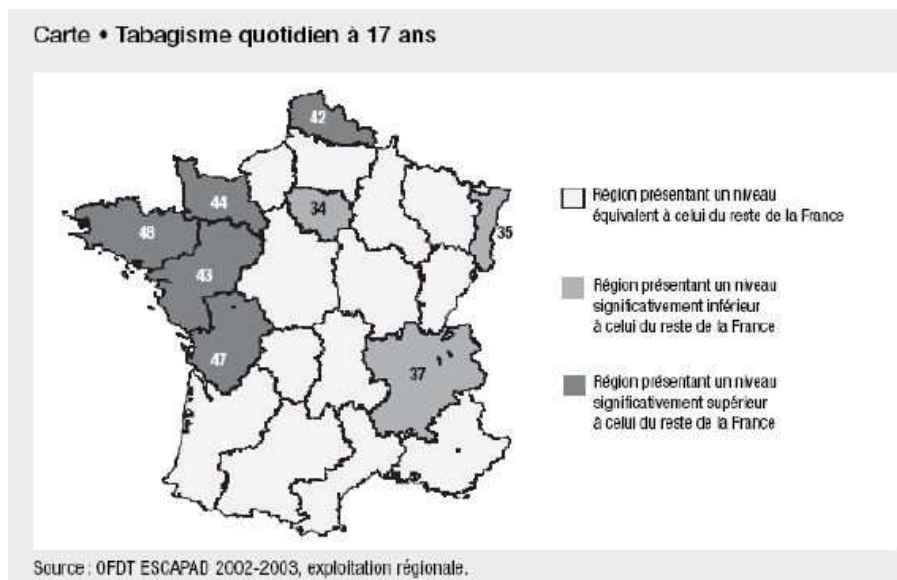
3. Déterminants liés aux habitudes de vie

Exemples

- **Tabac** : la proportion de fumeurs commence à être équivalente entre homme et femme.
- **Alcool** : la consommation d'alcool sur le territoire français diminue avec le temps mais on observe un changement dans les habitudes des consommateurs (consommation d'alcool fort chez les jeunes).
- **Alimentation** : on observe une forte inégalité de cas de surpoids chez les enfants selon leur catégorie socioprofessionnelle : les enfants de cadres sont moins gros que les enfants d'ouvriers.

Objectif de la loi de Santé Publique :

- ✓ Abaisser la prévalence du tabagisme
- ✓ Diminuer la consommation d'alcool
- ✓ Interrompre la croissance de la prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'enfant (objectif PNNS)



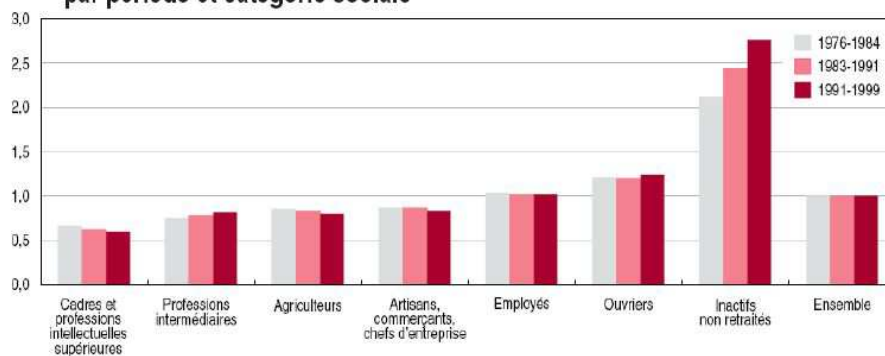
4. Déterminants sociaux

Liens entre état de santé et catégories sociales :

- **Conditions de vie pendant l'enfance**
- **Recours aux soins**
- **Conditions de travail**

Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie, ces circonstances étant déterminées par plusieurs forces : l'économie, les politiques sociales et la politique.

② Indicateurs standardisés de mortalité des hommes entre 35 et 80 ans, par période et catégorie sociale



Lecture : entre 35 et 80 ans, les hommes inactifs ont eu une mortalité 2,7 fois plus élevée que l'ensemble des hommes sur la période 1991-1999. Sur la période 1976-1984, leur mortalité était 2,1 fois plus élevée.

Source : Insee, échantillon démographique permanent et état civil

5. Déterminants liés au système de soins

Offre de soins : accès à des services structurés

Couverture sociale

Contexte individuel : permet de vivre normalement avec un handicap

Exemple : certaines personnes se privent de prothèses dentaires ou de lunettes en fonction de leur revenu.

II. Promotion de la Santé

1. Promotion de la Santé

Notion définie par l'OMS en 1986 à Ottawa avec pour objectif : « La santé pour tous en l'an 2000 ».

La promotion de la santé : processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci.

Il faut apprendre aux gens à gérer leur potentiel de santé avec l'aide du système de soins.

La santé est définie comme une ressource de la vie quotidienne, elle va au-delà des soins.

Les déterminants de la santé peuvent intervenir en faveur ou au détriment de la santé.

La promotion de la santé, c'est permettre à chacun de réaliser pleinement son potentiel de santé.

Charte d'Ottawa de 1986

- Élaborer une politique publique de santé pour chaque pays qui lui est propre
- Créer des milieux favorables, protéger l'environnement
- Renforcer l'action communautaire : notion de solidarité
- Développer des attitudes personnelles favorables à la santé
- Réorienter les services de santé en fonction des problèmes identifiés

Trois valeurs fondamentales de la promotion de la Santé

- ⇒ La santé est un droit fondamental de la personne humaine
- ⇒ L'équité en matière de santé
- ⇒ La participation des personnes, des groupes, des populations d'institutions, d'organisations et de secteurs en tenant compte de leur représentation de la santé

Deux objectifs

- ⇒ Promouvoir et protéger la santé des individus tout au long de leur vie
- ⇒ Réduire l'incidence des principales maladies et des principaux traumatismes, et les souffrances qui en résultent

Comparaison France / Québec en matière de promotion de la santé

- **En France** : surtout des mesures ciblant les individus (faire du sport, bien se nourrir, cesser de fumer...)
- **Au Québec** : surtout des mesures ciblant les environnements (actions sur les déterminants sociaux...)

La politique de promotion de la santé est de nature participative et incitative vis-à-vis de la population. Son efficacité se conçoit sur le long terme et elle agit de façon convergente sur l'individu et sur la collectivité.

2. Prévention

La prévention des problèmes de santé : ensemble des actions mises en place pour éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents.

- **Prévention primaire**

Vise à réduire l'incidence d'un problème de santé, faire en sorte d'éviter la maladie :

- Vaccination
- Hygiène (exercice physique, alimentation, alcool...)
- Mesures réglementaires

Politique de vaccination

Elaborée par le ministre chargé de la santé qui fixe les conditions d'immunisation, énonce les recommandations nécessaires, rend public le calendrier des vaccinations après avis du HCSP – CTV (Haut Conseil de Santé Publique - Commission Technique de Vaccination)

- ⇒ Vaccination dans la population (ex : primo-vaccination DTP)
- ⇒ Vaccination de groupes à risque (ex : la femme en âge de procréer avec la rubéole)

Le calendrier des vaccinations est rendu public par le **Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)**, publié par l'**InVS**.

Objectifs du Programme national nutrition santé 2006-2010

- ⇒ *Objectif général* : Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs qu'est la nutrition

Neuf objectifs nutritionnels prioritaires figurant en grande partie dans la loi relative à la politique de santé publique :

1. Augmenter la consommation de fruits et de légumes
2. Augmenter la consommation de calcium
3. Réduire la contribution moyenne des apports lipidiques totaux à moins de 35 % des apports énergétiques journaliers
4. Augmenter la consommation de glucides en favorisant la consommation des aliments sources d'amidon
5. Diminuer la consommation annuelle d'alcool par habitant
1. Augmenter l'activité physique

Mesure réglementaires

- Limites de qualité eaux destinées à la consommation humaine
- Interdiction de vente d'alcool aux mineurs
- Interdiction de fumer dans les lieux publics

- **Prévention secondaire**

Vise à réduire la gravité d'un problème de santé : réduction de la prévalence de la maladie (réduction du nombre de malades).

Permet de révéler une atteinte pour éviter l'aggravation d'une maladie ou de désordres psychologiques ou sociaux.

Dépistage

Action systématique qui vise à trouver dans une population donnée les personnes qui ont besoin de soins, de réadaptation ou d'intégration sociale. A ce stade, la maladie est latente ou asymptomatique : la maladie est présente mais sans ses symptômes.

Prise en charge

Le traitement efficace de la maladie doit être disponible pour la maladie dépistée.

Education thérapeutique

Pouvoir gérer sa propre maladie

Objectif de la loi de SP : atteindre, en 5 ans, un taux de participation moyen au dépistage du cancer du sein supérieur à 65 %

- **Prévention tertiaire**

Vise à réduire les conséquences d'un problème de santé : réduction de la prévalence des incapacités et des handicaps. Permet d'éviter les rechutes ou les complications et de prévenir la survenue de la dépendance liée à une maladie.

Concerne majoritairement les maladies chroniques : en France, on estime que 15 millions de personnes sont atteintes de maladies chroniques (20% de la population).

⇒ **Rééducation fonctionnelle**

⇒ **Réinsertion sociale**

⇒ **Education thérapeutique**

Exemple du plan national 2007 - 2011

Quatre axes stratégiques, 15 mesures

- **Axe 1** Mieux connaître sa maladie pour mieux la gérer : évolution possible de la maladie, détecter les premiers signes de complication, ...
- **Axe 2** Elargir la médecine de soins à la prévention : inclure l'éducation thérapeutique dans le cursus des professionnels de santé
- **Axe 3** Faciliter la vie quotidienne des malades : améliorer la continuité dans les soins, nouvelle activité professionnelle adaptée au malade
- **Axe 4** Mieux connaître les besoins de la maladie et ses conséquences

Exemple du plan cancer 2009 - 2013 : cumul des trois préventions

- Recherche - Observation : Prévention primaire
- Prévention - Dépistage : Prévention secondaire
- Soins - Vivre pendant et après la maladie : Prévention tertiaire

Politique de Prévention : loi émise en 2002

- Réduire les risques des différents facteurs
- Améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales et territoriales
- Actions de prophylaxie et de dépistage : éviter l'apparition des maladies
- Traitements préventifs
- Information et éducation
- Education thérapeutique

3. L'éducation pour la santé

L'éducation pour la santé est définie comme **l'ensemble des moyens qui concourent à ce qu'un individu ou un groupe d'individus devienne partie prenante de son état de santé.**

Processus d'accompagnement des personnes pour valoriser leur autonomie ou leur responsabilité face aux risques.

Moyen de prévention soit en termes d'information auprès du grand public, soit par la formation de professionnels.

Régionalisation de l'éducation pour la santé avec les **IREPS**.

Conclusion

La politique de Santé Publique est l'instrument principal d'un état pour orienter et organiser les efforts pour protéger la santé de la population.

L'élaboration de la politique de santé publique nécessite de distinguer deux niveaux dans l'approche de la santé : celui des personnes et celui de la population. Ces deux niveaux ne doivent pas être opposés. Ils sont complémentaires et doivent être soigneusement articulés.

Le concept de promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa implique :

- ⇒ Un rééquilibrage des responsabilités entre les professionnels de la santé et les citoyens
- ⇒ L'éducation pour la santé devrait être une aide à la décision, une proposition d'alternatives valable